

7 novembre 2023, adoption par le Sénat de la suppression de l'Aide Médicale d'Etat : nouveau désengagement de nos politiques envers la santé de la population.

Paris, le 12/11/2023

Ce 7 novembre dernier, lors de l'examen de la loi « immigration », le Sénat a adopté un amendement visant à **supprimer l'Aide Médicale d'Etat (AME)**, réservée aux étrangers en situation irrégulière, la remplaçant par l'Aide Médicale d'Urgence (AMU), beaucoup plus restrictive.

Cela fait des mois maintenant que nous nous mobilisons pour sauver notre système de santé, afin de garantir des soins de qualité pour tous. Notre profession est régie par ce serment que nous faisons en fin d'études. Comme Hippocrate disait : « Je donnerai mes soins à l'indigent et à quiconque me les demandera ». Oui, soigner TOUT LE MONDE, quelque soit sa condition sociale, même les plus démunis, fait partie de notre engagement.

L'AME créée en 2000, est une grande avancée sur le plan médico-social, et de santé publique. Malheureusement en rognant sur celle-ci, la classe politique souhaiterait user du dévouement des médecins, afin de prodiguer des soins gratuitement.

En effet, cette suppression lui permettrait, d'une part de se **désengager** en souhaitant transférer une nouvelle fois la **responsabilité de santé des territoires** aux médecins ; d'autre part de faire des **économies** sur le dos des médecins libéraux, mais aussi des hôpitaux, ne pouvant se faire rémunérer pour des prises en charge parfois lourdes et coûteuses.

Le démantèlement de notre système de santé se poursuit...

